



HAL
open science

Les subordonnants de cause chez Plaute

Jean-François Thomas

► **To cite this version:**

Jean-François Thomas. Les subordonnants de cause chez Plaute. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2019, 18. hal-03359252

HAL Id: hal-03359252

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03359252>

Submitted on 30 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les subordonnants de cause chez Plaute

Jean-François THOMAS
(Université Paul Valéry, Montpellier)
jean-francois.thomas@univ-montp3.fr

RESUME

La comparaison des subordonnants de cause intègre les structures corrélatives. Elle s'appuie sur des critères sémantiques et syntaxiques, sur la position de la subordonnée par rapport à la principale et sur la distinction établie par la théorie de l'information et la structure informative de la phrase entre le thème et le propos. Des emplois plus particuliers se dégagent ainsi pour la cause apportée, la cause admise, la cause relative à l'univers de croyance du locuteur, la justification a posteriori, la stratégie de clôture.

Mots-clés : subordination ; cause ; thème ; propos.

SUMMARY

CAUSAL SUBORDINATION CONJUNCTIONS IN PLAUTUS

Our comparison between the various subordination conjunctions introducing a causal clause takes into account their correlative structures. It is based on semantic and syntactic criteria, the placement of the subordinate clause compared to the main clause, and the distinction, based on information theory and the informative structure of the sentence, between the theme and what is being said about it. Thus more specific distinctions are shown between the different kinds of causes: an explanatory cause given by the speaker, a generally accepted cause, a cause related to the speaker's system of beliefs, a retrospective justification, and a closure strategy.

Key words: subordinate clause; cause; information theory

1. INTRODUCTION

Dans une perspective onomasiologique, qui part de la notion pour aller aux lexèmes, la relation de causalité proprement dite paraît simple à définir avec les caractéristiques que lui reconnaît Adeline Nazarenko (2000 : 7) : la cause précède l'effet et le causal se comprend à partir du contrefactuel, car, si un fait F1 est la cause d'un fait F2, on peut en déduire que F2 n'aurait probablement pas eu lieu si F1 ne s'était pas produit.

Sur cette base, il est alors possible d'isoler un certain nombre de lexèmes subordonnants *quia*, *quod*, *quoniam*, *quando*, *cum* + subjonctif, *ut* + indicatif. José Miguel Baños (2011 : 197-200) distingue plusieurs catégories logiques, la cause externe et l'explication, la cause interne et le motif, l'évidence qui justifie le contenu de la proposition et celle qui justifie l'acte de parole.

Depuis une trentaine d'années, la recherche a mis en évidence certaines tendances fortes, l'antéposition de *quoniam* comme justification admise et la postposition de *quia* ou *quod* pour une explication apportée. Cependant, il existe un certain nombre d'exemples où la proposition en *quoniam* n'est pas antéposée, d'autres où celle en *quia* n'est pas postposée. L'analyse intègre aussi les modes, car si l'indicatif est majoritaire, le subjonctif n'est pas sans exemples. Le critère de la position permet aussi de rendre compte des emplois de *cum*, *quando* et *quod* dans l'ensemble qu'ils forment avec les autres conjonctions. Enfin, la subordination intègre la corrélation et la description de ses différents types syntaxiques invite à rechercher d'éventuelles nuances distinctives par rapport à la subordination au sens strict. L'objectif est, en somme, de déterminer dans quelle mesure la diversité des structures exprime différentes représentations de la causalité, tout en sachant que des emplois peuvent être tout à fait équivalents. Sont laissés de côté *ut*, bien analysé par Sophie Van Laer (2014), *si* « s'il est bien vrai que », qui ne se distingue plus guère de *quoniam* (H. Fugier 1989 : 105), et les connecteurs *nam*, *enim* étudiés par Caroline Kroon (1995 : 129-208). Le corpus se limite aux comédies de Plaute, parce qu'elles constituent un témoignage linguistique important du latin préclassique et que la conduite de l'action dramatique multiplie les échanges des personnages pour expliquer leurs initiatives et justifier leurs prises de parole¹.

¹ Les traductions avec nom d'auteur sont empruntées à la CUF ou à La Pléiade (Grimal), les autres sont personnelles.

2. Le rapport entre *cur?*, *quia* et *quoniam*

La subordination causale constitue la fonction unique de *quia* chez Plaute et la fonction la plus fréquente de *quoniam*, ce qui justifie leur rapprochement. La capacité à répondre à la question *cur ?* « pourquoi ? » est un élément de différenciation, mais il n'est pas le seul.

2.1. La différence entre *quia* et *quoniam*

Caroline Kroon (2014 : 68-71) caractérise *quia* comme le pivot d'une construction causale intégrée et sémantique : l'unité énonciative subit l'effet d'une interrogation² et d'une négation³, la proposition causale constitue le propos, car elle répond à la question *cur ?* et tout cela explique qu'elle soit généralement postposée. Si *quia* marque une relation sémantique de cause intégrée, *quoniam* marque, dans la typologie de Caroline Kroon (2014 : 71), une relation de cause non intégrée, fonctionnant dans un cadre non plus sémantique mais pragmatique. Il n'y a plus alors un énoncé unique qui intègre une explication, mais un énoncé introduit par *quoniam* qui fonde l'énonciation du second porté par la proposition principale : *quoniam* ne saurait répondre à *cur ?*, il échappe à l'effet de la négation ou de l'interrogation⁴, et la subordonnée se trouve en général placée avant la principale. Tout cela fonde la différence bien établie⁵ entre la cause apportée⁶ (*quia*) et la cause admise (*quoniam*)⁷.

Il existe quelques exemples où la proposition principale paraît l'élément informatif nouveau :

² *Bac.* 803-804 : [...] *loquitatusne es gnato meo/ male per sermonem, quia mihi id aurum reddidit?*

« Alors, tu n'as pas cessé de tenir à mon fils des propos injurieux, pour m'avoir rendu de l'argent? » (trad. Ernout).

³ *St.* 608 : *Non it, non it, quia tanto opere suades ne ebitat.* « Il n'y va pas, il n'y va pas, parce que tu lui conseilles tant de ne pas sortir. » (trad. Ernout).

⁴ *As.* 711-712 : [...] *quoniam ut est libitum nos delusistis,/ datisne argentum ? [...]*
« Puisque vous vous êtes amusés de nous autant que vous l'avez voulu, est-ce que vous nous donnez l'argent ? » (trad. Grimal).

⁵ Voir H. FUGIER (1989 : 98-103) et S. MELLET (1995 : 219).

⁶ *Cap.* 715-716 : *TYN. [...] Cur ergo iratus mihi es ? / HE. Quia illi fuisti quam mihi fidelior.*
« Tyndare. Pourquoi donc m'en veux-tu ? Hégion. Parce que tu lui as été plus fidèle qu'à moi. » (trad. Ernout).

⁷ *Aul.* 217-219 : [...] *Quoniam tu me et ego te qualis sis scio – / quae res recte uertat mihique tibi que tuaeque filiae ! – / filiam tuam mihi uxorem posco. Promitte hoc fore.* « Puisque toi et moi nous savons ce que nous sommes, je te demande – puisse la chose bien tourner pour moi comme pour toi et ta fille ! – je te demande de m'accorder ta fille en mariage ; veux-tu bien me donner ta promesse ? ».

As. 842-843 :

*Scio equidem quam ob rem me, pater, tu tristem credas nunc tibi :
quia istaec est tecum [...]*

« Je sais bien, père, pourquoi tu te figures que j'ai de l'humeur contre toi : c'est parce que Philénie est à ton côté. » (trad. Ernout)

que S. Mellet (1995 : 225) analyse ainsi : « ... une ponctuation forte peut précéder la proposition introduite par *quia* ; celle-ci ne s'enchaîne pas directement sur la première proposition, mais fait l'objet d'un second propos. On a donc la succession de deux énonciations : (*q*) *quia p*, avec *q* sous-entendu dans le second membre de phrase », ce qui ramène ces exemples au cadre général (nous appelons ici *p* la subordonnée comme le fait S. Mellet, contrairement à H. Jivanyan, qui l'appelle *q*).

En somme, avec *quia*, la cause est l'information nouvelle, en seconde position dans la phrase, portant sur un fait en général déjà asserté, assez souvent en réponse à la question « pourquoi ? » : le subordonnant *quia* est d'ailleurs formé sur le thème de l'interrogatif **k^wi-* (Serbat 2003 : 733-734). Avec *quoniam*, la cause est l'élément de base, un donné, placé en première position avant le fait dont il apporte l'explication, ce qui s'éclaire par l'étymologie : si *quoniam* paraît comporter en premier élément une forme apparentée à *quom*, le second est *iam* « déjà, désormais », en sorte que la conjonction exprime un point de repère bien établi par rapport auquel se situe une suite, et Baños (2011 : 209) pose pour sens étymologique « aussitôt que, après que ». Cet ancrage donne une nuance plus spécialement causale, qui s'avère majoritaire chez Plaute (45 occ. sur 60), mais elle peut être temporelle (10 occ.)⁸, et il n'est d'ailleurs pas toujours possible d'établir une différence, comme dans le récit fait par Chrysale :

Bac. 299-300 :

*Quoniam uidemus auro insidias fieri,
capimus consilium continuo [...]*

« Voyant que c'est à notre or qu'on en veut, nous prenons notre décision sans tarder. »

où la décision de protéger l'or vient juste après le constat des menaces, en même temps qu'elle est la suite logique de ces dernières. Le point commun entre les interprétations temporelles et causales est que le constat (*uidimus insidias fieri*) ne peut avoir d'autre suite que celle qu'il a (*consilium*)⁹.

Si la cause admise et la cause nouvelle se distinguent aussi par la place de la proposition, force est de constater que la subordonnée en

⁸ *Aul.* 9-10 *Is quoniam moritur, - ita auido ingenio fuit - / numquam indicare id filio uoluit suo.* « Au moment de sa mort – voyez son avarice ! – jamais il ne voulut révéler le secret à son fils. » (trad. Ernout). De même *Men.* 481 ; *Rud.* 67 ; *St.* 112 ; *Trin.* 149.

⁹ De même *Truc.* 402.

quoniam n'est pas toujours antéposée, pas plus que celle en *quia* n'est systématiquement postposée.

2.2. La proposition en *quia* antéposée

La postposition de la proposition introduite par *quia* est, évidemment, majoritaire (56 occ.), mais son antéposition n'est pas sans exemple (25 occ.). La question pour le fr. *parce que* a fait l'objet d'une étude poussée de la part de H. Jivanyan (2015), qui distingue 3 critères fort éclairants, syntaxiques, énonciatifs et pragmatiques, lesquels s'avèrent opératoires, au-delà de la terminologie qui ne correspond peut-être pas toujours à l'usage le plus habituel.

Le premier critère, d'ordre syntaxique, concerne la portée de l'information causale. H. Jivanyan considère que la proposition subordonnée est placée après lorsqu'elle apporte la cause d'un point précis du procès principal. Effectivement, lorsque Gélasime raconte sa vie :

St. 174-175 :

*Gelasimo nomen mi indidit paruo pater,
quia inde iam a pausillo puero ridiculus fui.*

« Gélasime est le nom que mon père me donna tout petit, parce que dès la plus tendre enfance, je faisais déjà rire. » (trad. Ernout)

il s'agit d'expliquer non pas l'attribution d'un nom, qui va de soi, mais le nom lui-même. C'est encore non le fait de venir, mais l'accoutrement qu'il convient d'expliquer dans :

Truc. 270-271 :

*Aduenisti huc te ostentatum cum exornatis ossibus,
quia tibi insuaso infecisti propudiosa pallulam.*

« Tu es venue te montrer ici avec tes os attifés, parce que tu as fait teindre ton écharpe en brun, ignoble. » (trad. Grimal).

En revanche, si la cause explique le procès principal dans son ensemble, la subordonnée se trouve placée après la principale :

Most. 499-500:

*Nam me Accheruntem recipere Orcus noluit,
quia praemature uita careo. [...]*

« Car Orcus n'a pas voulu me recevoir sur les bords de l'Achéron, parce que j'ai perdu prématurément la vie. » (trad. Ernout).

aussi bien qu'avant :

Men. 907-908 :

*Quia rogo palla ut referatur rursum ad uxorem meam,
mihi se ait dedisse. [...]*

« Parce que je lui demande de me rendre la mante pour la rapporter à ma femme, elle soutient me l'avoir donnée. »

H. Jivanyan appelle sémantique le critère distinguant le propos et le thème, et il montre que lorsque la proposition en *parce que* est antéposée, elle a souvent une fonction de thème, alors que son usage habituel postposé en fait le propos. Si la subordonnée en *quia* est antéposée comme thème, c'est pour deux raisons. Elle entretient une proximité étroite avec le discours précédent :

Poen. 96-98 et 101 :

*Earum hic adulescens alteram efflictim perit
suam sibi cognatam inprudens, neque scit quae siet,
neque eam umquam tetigit, ita eum leno macerat :
quia amare cernit, tangere hominem uolt bolo.*

« Le jeune homme, là-bas, est passionnément amoureux de l'une des deux jeunes filles, sa propre cousine, sans qu'il s'en doute ; il ignore qui elle est, il ne l'a jamais touchée, tellement le léno le fait languir ; le voyant amoureux, il veut le prendre dans sa nasse. »¹⁰.

D'autre part, l'antéposition de *q* fait de *p* l'élément important nouveau :

St. 563-564 :

*Senex quidem uoluit, si posset, indipisci de cibo ;
quia nequit, qua lege licuit uelle dixit fieri.*

« Le vieillard voulait, si possible, gagner quelque chose sur la nourriture. Mais, faute de pouvoir ce qu'il voulait, il accepta aux conditions qu'on lui offrait. »¹¹.

H. Jivanyan (2015:175-176) appelle pragmatique le critère qui envisage la relation établie avec l'interlocuteur. Dans l'ordre *p parce que q* le locuteur présente les segments comme des connaissances vraies et objectives, dans une démarche purement descriptive, tandis que l'ordre *parce q, p* instaure le lien logique dans et par l'énonciation même de *P*, si bien qu'il n'est pas une description objective de la réalité, mais une opinion subjective du locuteur *hic et nunc*, et c'est ce qui fait la différence avec la cause en *puisque* admise sans difficulté. L'on dira en français : *Uniquement parce que tu as réussi cette fois-ci, tu te crois imbattable*, et non **uniquement puisque ...*. En essayant de ne pas trop schématiser ce critère dit pragmatique qui nous paraît le plus important, l'on pourrait dire que le *parce que* antéposé exprime une justification et une relation logique relatives à l'univers de croyance du locuteur, si bien qu'ils pourraient être discutés. C'est en effet une conclusion très particulière que le locuteur tire de la situation de son interlocuteur telle qu'il la voit, pour lui asséner des coups :

¹⁰ De même *Aul.* 755 ; *Cap.* 580 ; *Cas.* 83 ; *St.* 509 ; *Trin.* 338.

¹¹ De même *Curc.* 173 ; *Most.* 1116 ; *Truc.* 710.

Men. 1017-1018 :

[...] *Agite abite ; fugite hinc in malam crucem.*

Em tibi etiam ! quia postremus cedis, hoc praemi feres.

« Allez-vous-en, allez-vous-en ! Allez-vous faire pendre ! Tiens, toi, voilà encore pour toi ! Parce que tu t'en vas le dernier, voilà ce que tu vas emporter comme récompense ! »¹².

et la conclusion qui en a été tirée aurait très bien pu ne pas être celle-là :

Mil. 54 :

At peditastelli quia erant, siui uiuerent.

« Oui, mais comme c'étaient de misérables fantassins, j'ai permis qu'ils vivent. ».

Ailleurs, cet ordre correspond à la reconstitution que le locuteur fait de la situation :

Mil. 867-869:

Modo intellexi quam rem mulier gesserit :

quia Sceledrus dormit, hunc subcustodem suom foras ablegauit, dum ab se huc transiret. [...]

« Je comprends maintenant le jeu de notre belle. Comme Scélédrus est en train de dormir, elle a expédié au dehors son gardien en sous-ordre, pour avoir le temps de passer chez nous. » (trad. Ernout)¹³.

La reconstruction fait une place plus importante encore à la supposition quand il s'agit de percer les intentions :

As. 187-188 :

Si ecastor nunc habeas quod des, alia uerba praehibeas.

Nunc quia nihil habes, maledictis te eam ductare postulas.

« Hé parbleu ! si tu avais encore à nous donner, tu parlerais d'autre sorte. Mais, comme tu n'as rien, tu essaies de faire encore qu'on te la cède contre des injures. »¹⁴.

Les critères sémantiques et pragmatiques en particulier font apparaître l'antéposition de *quia* comme l'expression d'une causalité en construction. La place de la subordonnée est un problème qui se pose, en inversé, aussi pour *quoniam*.

¹² De même *Mil.* 499.

¹³ De même *Amph.* 352 ; *Mil.* 820.

¹⁴ De même *Cas.* 397 ; *Poen.* 531.

2.3. La proposition en *quoniam* postposée

S'il est logique que la subordonnée en *quoniam*, exprimant une cause admise, soit antéposée (29 occ.), il arrive qu'elle soit postposée (11 occ.). Un phénomène analogue a été bien étudié pour le fr. *puisque* par Ka. Fal et Od. Gagnon. La proposition en *quoniam* garde toujours son caractère d'évidence reconnue, mais, par sa place après la principale, elle permet un retour en arrière, c'est-à-dire qu'elle décrit la situation ayant abouti au fait nouveau exprimé par la principale.

La justification a posteriori vient ainsi marquer la fin d'un processus, qui se mesure par exemple à l'échelle de l'intrigue théâtrale :

Merc. 989-990 :

DE. [...] *Iam, ut uolt, per me habeat licet.*

EV. *Temperi edepol ; quoniam ut aliter facias non est copiae.*

« Démiphon. Désormais, qu'il la garde comme il le veut, je le permets.
– Eutychus. Il est temps, par Pollux, étant donné que tu ne pourrais pas faire autrement. »¹⁵,

ou bien la cause énonce le constat d'une situation qui n'est que trop évidente :

Am. 834-835:

AM. [...] *Vera istaec uelim.*

AL. *Vera dico, sed nequiquam, quoniam non uis credere.*

« Amphitryon. Je voudrais bien que ce fût vrai. – Alcmène. Je dis bien vrai, mais en vain, puisque tu ne veux pas me croire. »¹⁶.

Cette justification a posteriori donnée par *q* rend incontestable une proposition *p*, ce qui pour le locuteur est un moyen de couper court à toute discussion. Il espère ainsi mettre un terme aux inquiétudes de son interlocuteur :

As. 847-848:

Vnum hunc diem perpetere, quoniam tibi potestatem dedi cum hac annum ut esses, atque amanti argenti feci copiam.

« Prends patience pour ce seul jour, puisque je t'ai procuré le moyen de l'avoir à toi une année entière, et que je t'ai fourni l'argent pour tes amours. »¹⁷.

ou il se rassure lui-même :

¹⁵ De même *Am.* 184 ; *Rud.* 1122.

¹⁶ De même *Most.* 64 ; *St.* 356.

¹⁷ De même *Am.* 396-397.

As. 151-152 :

[...] *opinor hic ante ostium*

meo modo loquar quae uolam, quoniam intus non licitum est mihi.

« Ici devant la porte, je pourrais bien, j'imagine, lui dire à ma façon ce que j'ai sur le cœur, puisqu'à l'intérieur on ne me l'a pas permis. » (trad. Ernout)¹⁸.

Le schéma *quoniam* antéposé et *quia* postposé mérite d'être nuancé. La cause admise en *quoniam* ne répond jamais à la question *cur ?* et, si le plus souvent elle justifie l'énonciation qui la suit, elle peut aussi, en venant après la principale, engager une stratégie de clôture. La cause en *quia* est souvent l'apport informatif nouveau, d'où sa place après la principale et sa capacité à répondre à l'interrogation « pourquoi ? », mais son antéposition donne à la cause le statut de thème, point de départ d'un raisonnement qui s'appuie sur ce qui précède, ou qui aussi fait place à une certaine subjectivité et à une remise en cause possible, une cause qui se construit.

À les considérer ensemble cette fois, « il faut reconnaître que dans l'ensemble, pour *quia* comme pour *quoniam*, l'ordre inverse constitue la relation linguistique entre le locuteur et l'allocutaire dont le muet questionnement, l'exigence d'explication ou de justification se trouvent ainsi inscrits dans le texte. » (H. Fugier 1989 : 115). Le théâtre donne, bien sûr, corps à ce questionnement.

La comparaison concerne aussi l'usage des modes.

2.4. L'emploi des modes après *quia* et *quoniam*

Quoniam est toujours suivi de l'indicatif, car la cause ne fait l'objet d'aucun doute sur sa validité : elle est posée comme vraie par le locuteur et elle est souvent partagée par l'interlocuteur. Elle n'est jamais alléguée et donc remise en question, elle ne fait jamais l'objet d'une sélection qui écarterait l'une pour retenir l'autre. Elle ne fait enfin partie d'aucun discours cité qui la détacherait de l'énonciation du locuteur de base pour la rapporter à l'énonciation d'un autre avec toute la prise de distance qui peut alors s'introduire entre les deux. La cause en *quoniam* est, en somme, pleinement assumée par le locuteur, ce qui lui en fait la justification d'actes illocutoires, à propos d'une demande en mariage (*Aul.* 217-219 cité *supra* p. 3), mais aussi performatifs, quand s'exprime la toute puissance de Mercure :

Am. 60-64: *Nam me perpetuo facere ut sit comoedia, reges quo ueniant et di, non par arbitror.*

Quid igitur ? quoniam hic seruus quoque partes habet, faciam sit, proinde ut dixi, tragicomoedia.

« Car faire d'un bout à l'autre une comédie d'une pièce où paraissent des rois et des dieux, c'est une chose, à mon avis, malséante. Alors,

¹⁸ De même *Most.* 838.

que faire ? Puisqu'un esclave y tient aussi un rôle, j'en ferai, comme je viens de le dire, une tragi-comédie. » (trad. Ernout).

Tout cela confirme que *quoniam* introduit bien la cause admise et qui doit être admise.

Or *quia*, s'il est majoritairement suivi de l'indicatif, présente quelques occurrences du subjonctif. L'indicatif prédomine, y compris en réponse à la question « pourquoi ? », car le personnage se doit de se montrer sûr de lui et le temps n'est pas aux hypothèses quand il s'agit de défendre sa position, y compris par une défense qui n'en est pas une¹⁹. Le subjonctif apporte une modalisation qui déréalise la cause.

Celle-ci est alors écartée au profit d'une autre, comme lorsqu'Argyrippe essaie de faire comprendre son amour pour la jeune Philénie à son père, alors que ce dernier la convoite :

As. 842-844 :

[...] *Atque ego quidem hercle, ut uerum tibi dicam, pater, ea res me male habet, at non eo quia tibi non cupiam quae uelis. Verum istam amo [...]*

« Hé bien, pour te dire vrai, père, oui, cela me fait gros cœur. Non que je ne désire pour toi tout ce que tu peux désirer toi-même : mais je l'aime tant ! » (trad. Ernout).

Cet emploi est, de manière assez curieuse, fort rare chez Plaute, car c'est là son unique occurrence.

Il existe plusieurs exemples d'une proposition en *quia* quand elle est une subordonnée de niveau 2 dans un discours indirect. Il n'y a là rien que de très habituel dans l'usage du subjonctif qui détache la cause du locuteur de base pour la mettre au compte du locuteur dont les propos sont rapportés²⁰ et cet emploi confirme que la proposition en *quia* et sa principale forment une seule et même unité énonciative²¹.

La structure est parfois plus délicate à analyser. En :

Cist. 237-238:

AL. *Sed ego primum eo, quia ab amica abesse auderem sex dies,*

¹⁹ Cas. 406-408 :

CLE. *Quid tibi istunc tactio est ?* OL. *Quia Iuppiter iussit meus.*

CLE. *Feri malam, ut ille, rursum.* OL. *Perii ; pugnis caedor, Iuppiter !*

LY. *Quid tibi tactio hunc fuit ?* CHA. *Quia iussit haec Iuno mea.*

« Cléostrate. De quel droit oses-tu le toucher ? – Olympion. C'est l'ordre de mon Jupiter. – CLE. Rends-le lui ; caresse-lui la mâchoire. Oly. Je suis mort ; on me bat à coups de poings, Jupiter ! – LYS. De quel droit as-tu osé le toucher ? – CHA. C'est l'ordre de ma Junon. » (trad. Ernout).

²⁰ Cist. 101-102 : [...] *Nunc mea mater iratatast mihi, / quia non redierim domum ad se, postquam hanc rem rescuerim.* « Aujourd'hui ma mère est fâchée contre moi de ce que je ne suis pas retourné chez elle, aussitôt après avoir appris la chose. » De même *Merc.* 923 ; *Mil.* 7 ; 387.

²¹ Cf. *supra* p. 3.

sum nili ? SE. Nili hercle uero es [...]

« Alcésimarque. Mais d'abord n'est-il pas vrai que, pour m'être laissé séparer de celle que j'aime pendant six jours, je suis un être indigne ? – L'esclave. Indigne, certes. » (trad. Grimal)

il n'y a ni cause écartée ni discours cité, si bien que l'indicatif serait possible. Le subjonctif tient sans doute ici à ce que le temps de la séparation n'est pas un fait en soi, mais il est intériorisé par le locuteur dans son processus de culpabilisation, dont l'intensité est d'autant plus forte qu'il essaie de s'en défaire par l'interrogation qu'il pose à lui-même et à son interlocuteur. D'autre part, deux propositions en *quia*, l'une à l'indicatif, l'autre au subjonctif sont coordonnées dans :

Bac. 735-736 (Chrysale dicte un message à Mnésiloque) :

'Chrysalus mihi usque quaque loquitur nec recte, pater, quia tibi aurum reddidi et quia non te defraudauerim.'

« 'Chrysale ne cesse de me gronder à tout bout de champ, et bien à tort, père, parce que je t'ai rendu l'argent et que je ne t'aurais pas escroqué.' »

Ce n'est pas davantage une opposition entre une cause retenue et une cause rejetée, mais en face du fait reproché à l'indicatif et posé comme une réalité (*quia tibi aurum reddidi*), le *quia non te defraudauerim* correspond à un procès dont la réalisation ne saurait (*non*) être pleinement envisagée, selon un processus d'atténuation²², d'autant que la victime du fils aurait été son propre père.

L'usage des modes illustre la différence déjà établie entre la cause qui ne peut pas ne pas être admise (*quoniam*), et la cause, élément nouveau et de ce fait sujet à une modalisation plus ou moins distanciatrice.

D'autres conjonctions de subordination sont à comparer à *quia* et *quoniam*.

3. SUBORDINATIONS ET CORRÉLATIONS

La relation logique de cause s'exprime encore par plusieurs conjonctions simples et par des diptyques.

3.1. *Cum* et *quando*

La description des emplois de *cum* et *quando* est à mettre en relation avec ceux de *quoniam*.

²² Voir S. MELLET, M.-D. JOFFRE, G. SERBAT (1994 : 221-222).

3.1.1. Cum

Dans une première approche à orientation pédagogique, l'on distingue de manière classique plusieurs types de subordonnées circonstancielles introduites par *cum*, bien illustrées par des exemples plautiniens : les propositions à l'indicatif sont des temporelles²³, celles au subjonctif sont des temporelles causales²⁴, des concessives²⁵ et des causales. En réalité, il est très difficile de fonder une telle distinction sur le mode et chez Plaute, dans les causales, le mode largement prédominant est l'indicatif, non le subjonctif. Ce dernier peut être lié à la visée évaluative du locuteur :

Cap. 146-147 (à propos du fils d'Hégion) :

*Alienus cum eius incommodum tam aegre feras,
quid me patrem par facerest cui illest unicus ?*

« Puisque toi, un étranger à la famille, ressens aussi vivement son malheur, que ne dois-je pas faire, moi, son père, dont il est le fils unique? »²⁶,

mais l'on ne saurait toujours lui trouver une justification et, par rapport à l'indicatif majoritaire, le subjonctif ne paraît pas présenter de différence :

Mil. 1287-1288 :

*Verum quom multos multa admisse acceperim
inhonesta propter amorem atque aliena a bonis.*

« Mais puisque j'ai appris que beaucoup d'hommes ont commis par amour beaucoup d'actes contraires à l'honneur et à la vertu. » (trad. Ernout)²⁷.

Plutôt que de parler de plusieurs types de subordonnées distingués entre autres par les modes, il vaut mieux considérer que le rapport logique se déduit du contexte. Reprenant une analyse de M. Lavency, Ch. Touratier explique ainsi (1994 : 149) : « ... le *cum* prétendument causal et le *cum* prétendument concessif ne sont rien d'autre que des *cum* temporels, les valeurs causales qu'on leur attribue étant des valeurs inférées du contexte,

²³ *Pers.* 435-436 : [...] *citius extemplo foro / fugiunt quam ex porta ludis cum emissust lepus.*
« Ils s'enfuient du forum plus vite qu'un lièvre ne sort au cirque de sa cage. »

²⁴ *Merc.* 980 : *Quem (= filius) quidem hercle ego, in exilium cum iret, redduxi domum.*
« Mon fils, comme il partait en exil, je l'ai ramené moi-même à la maison. »

²⁵ *Bac.* 540-541 : *Multi more isto atque exemplo uiuunt, quos cum censeas / esse amicos, reperiuntur falsi falsimoniis.* « Il en est beaucoup comme cela, qui se conduisent de la sorte : alors que tu les crois tes amis, ils se révèlent hypocrites et trompeurs. » (trad. Grimal).

²⁶ De même *Bac.* 908 ; *Cap.* 691.

²⁷ De même *Men.* 363 ; *Pers.* 291.

mais non expressément signifiées par le morphème de possibilité qui accompagne alors le morphème de subordination *cum*. ».

Le contexte ne permet pas toujours de trancher entre deux interprétations, et d'ailleurs faut-il toujours vouloir trouver une valeur unique ? Le temps n'exclut pas la cause :

Trin. 617-619 :

*O ere Charmides, quom apsentī hic tua res distrahitur tibi,
utinam te redisse saluom uideam, ut inimicos tuos
ulciscare et mihi, ut erga te fui et sum, referas gratiam.*

« O mon maître Charmidès, quand je vois en ton absence tout ton bien ainsi dépecé, je voudrais te voir revenu sain et sauf, pour te venger de tes ennemis et pour me récompenser de ma conduite à ton égard, passée et présente. » (trad. Ernout),

car il y a une coïncidence entre la dilapidation des biens du maître et le souhait de le voir revenir, mais le constat de la première est aussi la cause directe de l'expression du second. La cause n'exclut pas le temps :

As. 111-113 :

*Profecto nemo est quem iam dehinc metuam mihi,
ne quid nocere possit, cum tu mihi tua
oratione omnem animum ostendisti tuum.*

et les paroles de l'interlocuteur expliquent le jugement définitif du locuteur qui dorénavant ne craint plus personne en comparaison, mais il a fallu d'abord qu'il en mesure le sens (*ostendisti*) pour en tirer les conclusions (*nemo est*), si bien que l'on peut traduire avec les deux rapports logiques²⁸.

L'analyse de J.-P. Maurel (1995 : 196-198) permet de comprendre le lien entre les deux valeurs. Le rapport temporel est à lui seul de nature chronologique et il relève de la contingence, mais la causalité est le contraire de la contingence. Si donc *cum* peut aussi exprimer la cause, cela tient à ce qu'il se comprend par rapport à la temporalité de l'énonciation. En effet, l'explicitation de *cum* « au moment où je peux dire e 1, je peux dire aussi que E 2 », donne le rapport temporel, mais la prise de position du locuteur peut effacer toute contingence et fonder un rapport de cause.

Quand la relation « au moment où je peux dire e 1, je peux dire aussi que E 2 » établit une cause, celle-ci relève du posé, elle est admise, et le but de l'énoncé est alors d'exprimer de quoi elle est l'origine. *Cum* se rapproche alors de *quoniam*. Comme *quoniam*, *cum* ne répond jamais à la

²⁸ « Non, il n'y a personne à craindre pour moi désormais, qui puisse me faire quelque mal, maintenant que » ou « étant donné que tu m'as révélé par tes propos le fond de tes pensées. ». De même : *Poen.* 1076-1077 : [...] *Et tu salve, Agorastocles, / Iterum mihi gnatus uideor, quom te repperi.* « Salut à toi aussi, Agorastoclès. Je crois renaître à la vie en te retrouvant. ». Le rapport entre le parfait et le présent signifie évidemment que les retrouvailles sont suivies de la renaissance, mais elles en sont aussi la cause. Également *Cap.* 372.

question « pourquoi ? », qui fait de la cause l'élément informationnel nouveau, et à laquelle correspond, en revanche, très régulièrement *quia*. La proposition en *cum* n'est pas affectée par les modalités de la principale, qu'elle soit négative ou interrogative :

Pseud. 293-294 :

*Sed cum pietatem te amori uideo tuo praeuortere,
omnes homines tibi patres sunt ? [...]*

« mais puisque la piété filiale, à ce que je vois, passe chez toi avant l'amour, est-ce que tous les gens sont des pères pour toi ? » (trad. Ernout)²⁹,

selon un fonctionnement analogue à celui de *quoniam*. Il arrive d'ailleurs que les manuscrits hésitent entre les deux conjonctions³⁰ et une même relation logique peut être exprimée par les deux conjonctions, comme celle entre le retour et le bonheur, avec *quoniam*³¹ et avec *cum*, que la subordonnée soit placée avant ou après la principale³².

C'est cependant la place de la subordonnée qui peut constituer un critère de différenciation, car la position est en proportion inversée. En effet l'antéposition est majoritaire pour *quoniam* (29 occ. 70 %), qui est rarement postposé (11 occ. 30 %), alors que la proposition en *cum* est bien moins souvent antéposée (11 occ. 27 %) que postposée (30 occ. 73 %). Placée en première position, la subordonnée en *cum* est un acte d'énonciation qui justifie un autre acte d'énonciation. Cet autre acte, porté par la principale, peut être une question :

Cap. 280-281 :

*Tum igitur, ei cum in Aleis tanta gratia est, ut praedicas.
Quid diuitiae? suntne opimae? [...]*

« Avec cette considération dont il jouit, selon ton dire, chez les Eléens, quelle est sa fortune? est-elle bien grasse? » (trad. Ernout)³³.

ou un souhait :

²⁹ De même *Pers.* 207.

³⁰ *As.* 160-161 : *Ego te dehinc ut merita es de me et mea re tractare exsequar, / quom tu me ut meritus sum non tractas quae me eicis domo.* « Désormais je vais me mettre à te traiter comme tu nous as traités, moi et ma bourse, puisque tu ne me traites pas comme je le mérite, toi qui m'as chassé de chez moi. ». Pour le jeu des leçons *cum* et *quoniam*, voir l'édition de la CUF. De même *St.* 556.

³¹ *Truc.* 127 : *Peregre quoniam aduenis, cena detur.* « Puisque tu reviens de l'étranger, viens dîner avec moi. »

³² *Bac.* 536-537 : [...] *Saluus quom peregre aduenis, / cena detur [...]* ; *Truc.* 359 : [...] *Hicine hodie cenas, saluus cum aduenis?*

³³ De même *Cas.* 882 ; *Per.* 207.

Curc. 105-106 :

*Sed quom adhuc naso odos obsecutust meo,
da uicissim meo gutturi gaudium.*

« Mais puisque jusqu'ici ton odeur seule a flatté ma narine, accorde à son tour à mon gosier sa part de plaisir. » (trad. Ernout)³⁴.

Si la subordonnée justifie l'assertion de la principale, elle peut le faire aussi en renvoyant à un développement juste antérieur :

Amp. 124-125 et 129-130 :

*Ego serui sumpsi Sosiae mihi imaginem,
qui cum Amphitruone abiit hinc in exercitum [...]
Nunc cum esse credent seruuum et conseruum suum,
haud quisquam quaeret qui siem aut quid uenerim.*

« Pour moi, j'ai pris l'apparence de l'esclave Sosie qui est parti à l'armée avec Amphitryon [...] Puisqu'ils me prendront pour un esclave, pour un de leurs camarades, aucun ne demandera qui je suis, ni ce que je suis venu faire. »³⁵.

Le caractère établi de la cause, dûment constaté, contraste avec l'énoncé de la principale qui n'est pas celui qui est attendu, quand par exemple le retour ne débouche pas sur une invitation à dîner :

Curc. 561-562:

*[...] saluus quom aduenis
in Epidaurum, hic hodie apud me ... numquam delinges salem.*

« Puisque te voilà arrivé sain et sauf en Epidaure, tu vas me faire le plaisir ... de n'avoir pas un grain de sel à croquer chez moi. » (trad. Ernout)³⁶.

Tout cela correspond au fonctionnement de *quoniam*³⁷, mais n'est pas représentatif de la majorité des emplois de la proposition en *cum*, qui est en général postposée. Lorsque la subordonnée est en cette position, la cause qu'elle exprime est l'évidence qui vient éclairer a posteriori le fait principal dont on a pris toute la mesure :

³⁴ De même *As.* 82.

³⁵ De même *Cas.* 7 ; *Trin.* 900. La subordonnée en *cum* peut aussi combiner les deux fonctionnements quand le bilan de la situation antérieure justifie une question : *Ps.* 292-294 : *Pietatem ergo istam amplexator noctu pro Phoenicio./ Sed cum pietatem te amori uideo tuo praeuertere, / omnes homines tibi patres sunt? Nullus est tibi quem roges / mutuuum argentum?* [...]« Alors, prends la morale cette nuit dans tes bras, à la place de Phénicie. Mais puisque je vois que la morale l'emporte sur ton amour, est-ce que tous les hommes sont ton père? Il n'y en a aucun à qui tu puisses demander un prêt ? » (trad. Grimal).

³⁶ De même *Mil.* 1328

³⁷ Cf *supra* p. 3.

As. 514-515:

Neque edepol te accuso neque id me facere fas existimo.

Verum ego meas queror fortunas, cum illo quem amo prohibeor.

« Non, par Pollux, je ne t'accuse pas et je ne crois pas avoir le droit de le faire, mais je plains mon sort, étant donné que je suis éloigné de celui que j'aime. »³⁸

ou dont éclate la nouveauté :

Merc. 577 : scio pol te amare, quom istaec praemonstras mihi.

« Je suis certain, par Pollux, que tu es amoureux, étant donné les conseils que tu me donnes. »³⁹.

Il s'agit aussi d'apporter la justification ultime qui, s'appuyant sur une autorité, évite toute remise en cause par l'interlocuteur :

Am. 1133-1134 :

[...] *quae futura et quae facta eloquar,*

multo adeo melius quam illi, quom sum Iuppiter.

« Je vais te dire et le passé et l'avenir, beaucoup mieux qu'eux, étant donné que je suis Jupiter. »⁴⁰.

L'équivalent existe avec *quoniam*, mais cette stratégie de clôture est plus marquée avec *cum*, plus souvent postposé que *quoniam*. Cela paraît s'éclairer par l'interprétation énonciative de *cum* : si *cum* peut se paraphraser « au moment où je peux dire e 1, je peux dire aussi que E 2 », il renvoie à la temporalité de l'énonciation et c'est elle qui assure au locuteur la prise de position qui lui permet d'englober l'explication de la situation dans un regard définitif.

3.1.2. Cum

L'on n'insistera pas sur *quando*, bien étudié dans la thèse de Fabienne Fatello (2018) : valeur temporelle première, emploi pour la cause admise et la justification d'actes de langage. Si une - légère - différence existe avec *quoniam*, elle concerne la position de la subordonnée. En effet, alors que celle en *quoniam* est surtout antéposée, celle en *cum* postposée, la proposition en *quando* se répartit de manière équilibrée avec respectivement 36 et 37 occurrences. À cela s'ajoute la fréquence, car avec ses 73 occurrences, *quando* est de manière assez nette plus employé que *quoniam* et *cum* avec chacun une quarantaine d'occurrences. Tant par son usage que par son emploi sans spécificité particulière, il paraît être le terme générique par rapport aux deux autres. Ce statut a sans doute un corollaire : *quando* sert de base à *quandoquidem*, utilisé pour insister sur

³⁸ De même *Cap.* 151 ; *Cist.* 115 ; *Merc.* 522 ; *Most.* 1156 ; *Ps.* 477.

³⁹ De même *Mil.* 1045 ; *Most.* 29 ; *Rud.* 245 ; *Poen.* 1138.

⁴⁰ De même *As.* 161 ; *Pers.* 350 ; 650 ; *Ps.* 596.

la cause admise, évidente, prégnante par excellence, qui est alors ce fait bien précis et non un autre :

Merc. 170-171 :

*Obsecro hercle oroque ut istuc quid sit actutum indices ;
quandoquidem mihi supplicandum seruolo uideo meo.*

« Je t'en prie, par hercule, je t'en supplie, indique-moi tout de suite ce qu'il en est, puisque je vois bien qu'il me faut supplier mon propre esclave. »

Un autre aspect de la relation causale est exprimé par *quod*.

3.2. *Quod*

La difficulté réside d'abord dans le décompte et la classification des emplois, car il faut distinguer l'effet de sens causal et le fonctionnement syntaxique. Les trois groupes de structures qui posent problème ont été remarquablement analysés par G. Serbat (2003). Le tour unipersonnel *est quod* (2003 : 584-587) est traduit « il y a une raison pour que », mais dans une phrase comme *Aul.* 203 : *Nam est quod inuisam domum*, la subordonnée n'est pas la cause de P et l'ensemble se comprend « il existe le fait que je puisse aller voir ma maison » avec un *quod* complétif, et c'est seulement la possibilité du fait qui renvoie à l'existence de sa cause : « J'ai une raison d'aller voir chez moi. » Le tour à verbe 'être' copulatif du type *quid est quod ... ?* est souvent compris « quelle est la raison pour laquelle ...? », comme en :

Most. 69 : *Quid est quod tu me nunc optuere, furcifer ?*

« Qu'est-ce que tu as à me regarder maintenant, pendard ? » (trad. Ernout),

mais *quid* est un pronom interrogatif, *quod* une conjonction marquant le factuel, si bien que l'ensemble peut se paraphraser « qu'est-ce qu'est le fait que tu me regardes maintenant? », et l'interprétation causale tient simplement à ce qu'une interrogation sur le sens porte sur la cause dans le cadre de la cause finale (2003 : 614-617). Le troisième sous-ensemble est constitué par les verbes affectifs comme *mirari quod* en :

As. 315 : [...] *mirabar quod dudum scapulae gestibant mihi.*

« [...] je m'étonnais de ressentir depuis quelque temps une démangeaison aux épaules »,

où la commutation avec une proposition infinitive :

Rud. 1201 : *Nondum egressum esse eum, id miror tamen.*

« Qu'il ne soit pas encore sorti, cela m'étonne quand même. »

montre que la proposition en *quod* est syntaxiquement une complétive, mais si elle reçoit une interprétation causale, c'est en raison de la logique, qui fait passer du contenu de l'étonnement (objet interne) à l'origine de celui-ci (cc. de cause). L'on ne retiendra donc pas ces trois types de structures comme des cas de *quod* causal, même s'ils constituent le point de départ de l'évolution qui conduit au *quod* causal⁴¹. L'on parlera, pour simplifier, effectivement, d'un *quod* causal, tout en sachant qu'il est difficile de parler d'un sens causal⁴². Le corpus fournit 10 occurrences de *quod* seul et 10 autres où son fonctionnement paraît relever davantage de la corrélation⁴³. Il est, en somme, bien moins fréquent que *quia*, ce qui laisse supposer un emploi plus marqué.

Le faible nombre d'occurrences ne permet pas de dégager des tendances que l'on qualifierait de fortes, mais une certaine cohérence semble se dégager. *Quod* est toujours postposé, ce qui oriente, comme pour *quia*, vers une cause qui constitue l'élément informatif apporté par l'énoncé. Cependant, ce contenu propositionnel est souvent apporté en appui d'une proposition principale qui exprime un jugement axiologique fort, généralement un reproche. Une succession de *quod* rappelle les attendus d'un procès (*Mil.* 503-508 et 510) :

*nisi mihi supplicium uirgarum de te datur
longum diutinumque a mane ad uesperum,
quod meas confregisti imbricis et tegulas,
ibi dum condignam te sectaris simiam ;
quodque inde inspectauisti meum apud me hospitem
amplexum amicam, quom osculabatur, suam ;
quodque [...]
quod [...]*

« si on ne m'accorde pas contre toi le supplice des verges, tout au long d'un jour, depuis le matin jusqu'au soir, pour avoir brisé toutes les tuiles de ma toiture en y poursuivant un singe, ta digne compagnie ; pour avoir de là-haut espionné mon hôte chez, moi, tandis qu'il embrassait et caressait sa maîtresse ; pour avoir [...] ; pour avoir [...] » (trad. Ernout),

⁴¹ L'évolution est bien décrite par G. Serbat (2003 : 712), qui prend pour exemple Ovide, *Tr.* 2, 1, 49 : [...] *gaudet miles quod uicerit hostem* « [...] le soldat se réjouit d'avoir vaincu l'ennemi », et écrit « [...] la subordonnée [...], qui est complétive, s'interprète aisément comme une sorte de causale, la 'substance' de la joie se comprenant – l'observation est classique – comme le 'mobile' de cette joie. On peut imaginer que le rapport logique entre p et P contamine alors la conjonction: chargée d'un trait sémantique emprunté, elle pourra servir désormais dans les phrases où p n'exprime plus un mobile, mais une cause, et où la conjonction seule véhicule explicitement ce signifié. ».

⁴² G. Serbat explique aussi (2003 : 741-742) que ce signifié causal est moins attaché à *quod* qu'il ne se dégage du contexte, car il existe des exemples où le rapport entre les deux propositions impose une lecture concessive - et donc de cause qui n'a pas joué -, de comparaison, si bien que *quod* a en fait une « vacuité sémantique » (2003 : 743).

⁴³ Cf. *infra* p. 20-23.

et justifie les menaces accusatrices. *Quod* explique encore le regard fort critique de l'esclave envers son maître :

Am. 167-169 :

[...] *magis miser est diuitis seruus :
noctesque diesque assiduo satis superque est
quod facto aut dicto adeost opus, quietus ne sis.*

« [...] l'esclave d'un riche est plus malheureux parce que nuit et jour sans arrêt il y a tant de choses à faire et à dire, sans être jamais en repos. »

Cette critique peut être adressée par le locuteur à lui-même, quand par exemple il se voit entraîné lui-même dans un flot de paroles :

Poen. 435-437 :

*neque hoc neque illuc neque ... enimuero serio ...
neque hercle uero ... quid opust uerbis ? quippini ?
quod uno uerbo ... dicere hic quiduis licet ...*

« Ni pour ceci, ni pour cela, ni ... et ceci très sérieusement, en vérité ... ni, en vérité, par hercule ! ... Pourquoi faut-il tant de paroles ? à quoi bon ? parce qu'avec un seul mot on peut dire ce que l'on veut. » (trad. Ernout).

Si *quod* donne les raisons d'une attitude vindicative (de même *Bac.* 668a ; *Mil.* 1412 ; *St. arg.* II, 1), il donne aussi, par antonymie, celles d'une approbation :

Cap. 350 :

fretus ingenio eius, quod me esse scit sese erga beniuolum.

« je suis vraiment sûr de lui, parce qu'il sait mon affection pour lui. »

Tous ces exemples plautiniens fonctionnent de la même manière : la principale énonce d'abord comme thème un jugement vigoureux, puis vient en position postposée et rhématique la causale en *quod* pour donner les raisons de cette appréciation, dont l'indicatif fait des certitudes. Il n'est pas impossible que cet usage, certes limité à quelques occurrences, se rattache à l'emploi de *quod*, lui très usuel, pour énoncer le factuel (« le fait que »).

3.3. La corrélation

La corrélation, qui relève bien de la subordination (Fruyt 2005 : 22), se définit par 3 propriétés (Fruyt 2005 : 25) : les deux propositions adjacentes constituent une phrase complexe et même un énoncé complet, chaque proposition est marquée par un lexème spécifique fonctionnant en couple et en distribution complémentaire ; l'ensemble forme un système clos avec, entre les deux propositions, une interdépendance marquée par le jeu d'anaphore – cataphore des deux lexèmes démarcatifs. Sur cette

base définitoire, la corrélation revêt plusieurs formes avec des implications morphosyntaxiques et pragmatico-sémantiques. Elle est bien plus usuelle avec *quia* qu'avec *quod*, comme le laissait attendre la disparité de fréquence entre les deux subordonnants seuls.

Dans l'expression de la causalité chez Plaute, l'on soulignera d'abord la très grande rareté de l'ordre diptyque « relatif »⁴⁴ puis corrélatif, dit D1, ce qui pousse vraiment à l'extrême la tendance générale concernant le type *qui ...*, *is ...*, bien attesté durant le latin préclassique, mais non majoritaire par rapport à l'ordre inverse. Le modèle D1 ne présente qu'une occurrence de *quod* et 4 de *quia*. Le rapport entre thématization et focalisation est un problème, bien posé par Michèle Fruyt (2004 : 41) à partir des travaux d'Hannah Rosén. Les corrélations concernant les relatives, les mieux étudiées, montrent que la proposition introduite par l'élément en *qu-* constitue le thème, et cela s'observe dans les structures causales. Phronésie part ainsi d'une évidence (*quod*) pour expliquer sa responsabilité accrue (*eo*), fût-ce avec une bonne dose de cynisme :

Truc. 455-457 :

[...] *quantum corde capio*

dolorem, dolus ne occidat morte pueri.

Mater dicta quod sum, eo magis studeo uitae.

« [...] que d'angoisse dans mon cœur, à la pensée que ma ruse n'échoue, avec la mort de ce petit. Ce nom de mère, que j'ai maintenant, fait que je suis d'autant plus désireuse qu'il vive. » (trad. Grimal).

Par une structure analogue, Philocomasie amplifie la flatterie du soldat fanfaron en passant du bonheur d'être avec lui (*quia ...*) à la gloire qu'elle en retirerait (*propterea*) :

Mil. 1321-1324 :

Istuc crucior, a uiro me tali abalienarier ;

nam tu quemuis potis es facere ut afluat facetiis,

et quia tecum eram, propterea animo eram ferocior.

Eam nobilitatem amittendam uideo.

« Et c'est ce qui me fait tant de peine d'être séparée d'un homme comme toi. Car tu es capable de transformer n'importe qui en lui donnant plein d'esprit, et c'est parce que je vivais avec toi, que je gagnais en fierté. Il me faut renoncer à cette gloire, je le vois. »

Les deux exemples ont un point commun : dans la subordonnée antéposée s'enracine comme thème une situation qui est la cause d'un fait, dont la nouveauté rhématique tient à son intensité. La logique peut être différente. La proposition antéposée en *quia* est alors l'élément nouveau que l'on cherche pour expliquer le procès principal déjà admis. La structure *quia ... propterea ...* est employée par le soldat fanfaron quand il veut voir dans

⁴⁴ Il est donné un sens très large à *relatif* : voir M. FRUYT (2004 : 30 et 2005 : 29).

l'amour qu'il inspire la cause, invisible pour tout le monde, mais évidente pour lui, de la situation décrite dans la proposition principale :

Mil. 1256-1257 :

[...] *Hariolatur.*

Quia me amat, propterea Venus fecit eam ut diuinaret.

« Elle est devineresse. En récompense de l'amour qu'elle a pour moi, elle a reçu de Vénus le don de divination. » (trad. Ernout).

Le contenu de la proposition en *quia* est aussi le propos qui vient justifier non un fait, mais un acte de parole, une question :

As. 619-620 :

LE. *Ere, salve. Sed num fumus est haec mulier quam amplexare ?*

AR. *Quinum ?* LE. *Quia oculi sunt tibi lacrumantes, eo rogavi.*

« Léonide. Maître, bonjour. Mais la femme que tu embrasses est-elle faite de fumée ? – Argyrippe. Pourquoi donc ? – LÉ. C'est parce que je te vois les yeux larmoyants que je te pose la question. »

Le nombre d'occurrences est trop faible pour dégager une tendance, mais une observation se dégage : que la proposition en *quia* placée en première position soit le thème ou le propos, la structure corrélatrice, par le mécanisme de corréférence qu'elle instaure, souligne formellement le lien entre le posé et le rhème, mais en le soulignant elle n'énonce pas simplement la relation de causalité entre deux éléments à égalité, elle établit la transition entre deux éléments dont l'un a un caractère plus marqué (intensité d'un sentiment, l'inattendu d'un sentiment ou d'une question).

L'ordre inverse corrélatif puis relatif (mais sans contiguïté), dit D2, est bien représenté avec plusieurs structures, qui n'ont pas la même fréquence : *eo ... quia ...* (10 occ.), *propterea ... quia ...* (4), *ob eam rem ... quia ...* (4), *ideo ... quia ...* (2), *idcirco ... quia ...* (1). Comme le corrélatif n'est pas lié à *quia*, sa place est mobile et il est en général situé juste avant l'élément exprimant ce dont la proposition en *quia* va donner la cause. Il a donc une fonction thématique pour indiquer le fait à expliquer, le propos étant alors la cause elle-même. *Eo* porte ainsi sur un adjectif :

Cist. 492 : *Eo facetu's quia tibi aliast sponsa locuples Lemnia.*

« Tu fais de l'esprit, parce que tu vas en épouser une autre, cette riche lemienne. » (trad. Ernout)⁴⁵.

ou sur un verbe, en général *fit* :

Curc. 61-62 :

Id eo fit, quia hic leno, hic qui aegrotus incubat

⁴⁵ De même *Cap.* 994 ; *Most.* 764 ; *Truc.* 271-272.

in Aesculapi fano, is me excruciat. [...]

« Si nous en sommes là, c'est que le léno, qui est couché là, malade, dans le temple d'Esculape, ce léno-là me fait enrager. » (trad. Ernout)⁴⁶.

mais aussi un autre verbe :

Rud. 1114 :

Eo tacent, quia tacita bonast, mulier semper quam loquens.

« Si elles se taisent, c'est parce que la femme qui se tait vaut toujours mieux que celle qui parle. » (trad. Ernout)⁴⁷.

Propterea porte plutôt sur un élément du groupe verbal :

As. 385-386, à propos de la porte :

[...] At censebam attigisse

propterea huc quia habebas iter [...]

« Je croyais qu'on y avait touché, parce que tu te dirigeais justement par là. » (trad. Grimal)⁴⁸,

et il en est de même pour *ob eam rem* :

Ep. 596-597 :

[...] ob eam rem hanc emisti, quia tuam gnatam es ratus,

quibus de signis agnoscebas? [...]

« Si tu l'as achetée parce que tu croyais que c'était ta fille, à quels signes la reconnaissais-tu? »⁴⁹.

Il s'opère enfin une mise en contiguïté des deux éléments placés l'un à côté de l'autre donnant une forme lexicalisée : *eo / ideo quia* (6 occ.), *ob eam rem quia* (1), mais existe-t-il une nuance avec le simple *quia*? Le nombre d'occurrences est sans doute trop faible pour dégager une tendance, mais ces structures s'emploient dans des contextes bien particuliers, pour énoncer une cause qui engage un élément important de la vie du locuteur, une cause écartée fortement (*As. 842-844 supra* p. 10) ou intériorisée avec un fort retentissement psychologique (*Cist. 237* et emploi du subjonctif *supra* p. 10), une cause portant sur l'identité de la personne et son rôle :

Cap. 69-70 :

iuuentus nomen indidit Scorto mihi

⁴⁶ De même *Am. 756 ; Rud. 24 ; Merc. 31 (ideo ... quia ...)* ; *Am. 379 (istoc ... quia ...)*.

⁴⁷ De même *Pers. 384 ; Merc. 35 (idcirco ... quia ...)*.

⁴⁸ De même *Men. 46 ; 264 ; Poen. 63*.

⁴⁹ De même *Bac. 59 ; Trin. 324*.

eo quia inuocatus solo esse in conuiuio.

« La jeunesse m'a surnommé *La maîtresse* parce que je me trouve toujours dans les banquets sans que l'on m'ait invité. »⁵⁰.

ainsi que sur son statut :

Men. 1055 :

Ob eam rem, quia te seruauit, me amisisti liberum.

« C'est même pour cela, parce que je t'ai sauvé la vie, que tu m'as donné la liberté. » (trad. Ernout)⁵¹.

Il est évidemment impossible d'établir une spécialisation des structures non corrélatives et corrélatives pour tel ou tel type de cause, mais les secondes, nettement moins nombreuses, constituent un emploi marqué par la forte présence du locuteur qui n'énonce pas, ne pose pas simplement une relation logique, mais dans une démarche d'approfondissement, la construit : « La corrélation, écrit S. Mellet (2013 : 98), ne constate pas une identité, mais opère une identification ; et cette opération nécessite obligatoirement de construire un repéré (l'identifiant) et un repéré (l'identifié). ». Cette construction se fait dans une seule et même unité énonciative. L'on comprend alors que *quoniam* et *cum*, qui expriment un acte d'énonciation comme support d'un autre acte d'énonciation, ne connaissent pas de structure corrélatrice (S. Mellet 1994 : 208).

4. CONCLUSION

Plusieurs éléments se dégagent. Concernant la fréquence, *quia* a un usage largement prépondérant par rapport à tous les autres.

Dans la constitution de ce groupe de subordonnants, l'emploi causal est souvent secondaire : celui de *quod* trouve son origine dans la structure complétive ; *quoniam*, *quando* et *cum* expriment d'abord le temps, l'antériorité marquée ou proche de la coïncidence étant, bien sûr, une caractéristique de la cause par rapport au fait qu'elle explique, tandis que pour *quia* la valeur causale est étymologique, étant donné qu'il remonte à un interrogatif neutre adverbialisé signifiant « pourquoi? ». Cela explique l'emploi de *quia* majoritairement postposé à la principale pour la cause apportée comme élément nouveau, thématique. Cette valeur est encore celle de *quod*, à partir de son origine complétive, l'explicitation en objet interne du procès principal préalablement exprimé conduisant à son explication postposée. A l'inverse, la valeur première temporelle de *quoniam*, *quando* et *cum* fait de la cause le point de départ du

⁵⁰ On notera le jeu de mots intraduisible entre *inuocatus* « non invité » et *inuocatus* « invoqué ». De même *Men.* 78 ; *St.* 177.

⁵¹ De même *As.* 622 (*ideo quia* ...).

raisonnement, le thème, avec donc une antéposition très usuelle. Toutefois la place de chaque type de subordonnée n'est pas fixe, et sur la base de ces tendances fortes se dégagent des nuances : cause qui se veut admise plus ou moins largement (*quoniam* antéposé), cause plus relative à l'univers de croyance du locuteur et donc plus discutable (*quia* antéposé), cause apportant une justification a posteriori forte et évidente (*quoniam, cum, quando* postposés), stratégie de clôture (*quoniam, cum, quando* postposés). La corrélation, enfin, n'est pas un simple renforcement expressif, mais l'articulation logique qu'elle souligne correspond en général à des implications plus prégnantes du locuteur et elle constitue une seule et même unité énonciative. La syntaxe, la sémantique et la pragmatique donnent différentes formes de l'argumentation causale.

RÉFÉRENCES

BAÑOS, José M., 2011, « Causal clauses », in: Ph. Baldi & P. Cuzzolin (éds.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax. Volume 4. Complex Sentences, Grammaticalization, Typology*, Berlin/Boston, Mouton-De Gruyter, 195-234.

FALL, Kadiyatoula & GAGNON Odette, 1995, « Quelques connecteurs causals : comme – étant donné que – sous prétexte que », *Langues et linguistiques*, 21, 69-89.

FATELLO, Fabienne, 2018, *Les emplois de quando dans différents genres textuels du latin préclassique au latin postclassique*, Thèse de Doctorat préparée en co-tutelle avec C. Bodelot et E. Dupraz, soutenue à l'Université de Clermont-Auvergne le 5 mars 2018.

FRUYT, Michèle, 2004, « La corrélation en latin : son rôle dans la subordination et l'endophrase », in : C. Bodelot (éd.), *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 29-53.

FRUYT, Michèle, 2005, « La corrélation en latin : définition et description », in : P. de Carvalho & F. Lambert (éds.), *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 17-44.

FUGIER, Huguette, 1989, « *Quod, quia, quoniam* et leurs effets textuels chez Cicéron », in : G. Calboli (éd.), *Subordination and Other Topics in Latin*, Actes du 3^{ème} Colloque de Linguistique latine, Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, 91-119.

JIVANYAN, Hasmik, 2015, « Antéposition du connecteur dans une relation causale : les raisons, les contraintes, les effets », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 32, 65-185.

KROON, Caroline, 1995, *Discourse Particles in Latin. A Study of nam, enim, autem, uero*, Amsterdam, J. C. Gieben.

KROON, Caroline, 2014, « Causality, coherence and Latin 'connectives' : a discourse pragmatic approach », in : A. Morel-Alizon & J.-F. Thomas (éds.), *La causalité en latin*, Paris, L'Harmattan, 67-86.

MAUREL, Jean-Pierre, 1995, « *Cum* ou la subordination dans tous ses états », in : D. Longrée (éd.), *De Vsu. Etudes de syntaxe latine offertes à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 189-200.

MELLET, Sylvie, 1994, « Éléments pour une étude de la synonymie syntaxique : l'exemple des conjonctions de cause », in : Cl. Moussy (éd.), *Les problèmes de la synonymie en latin*, Paris, PUPS, 202-222.

MELLET, Sylvie, 1995, « *Quando, quia, quod, quoniam* : analyse énonciative et syntaxique des conjonctions de cause », in : D. Longrée (éd.), *De Vsu. Etudes de syntaxe latine offertes à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 211-228.

MELLET, Sylvie, 2013, « Propositions pour fonder énonciativement l'unité des phénomènes », in : P. Hadermann & O. Inkova, *La corrélation. Aspects sémantiques et syntaxiques*, Genève, Droz, 85-106.

NAZARENKO, Adeline, 2000, *La cause et son expression en français*, Gap, Paris, Ophrys.

SERBAT, Guy, « Les complétives en *quod* », in : C. Bodelot (éd.), *Grammaire fondamentale du latin. Tome X. Les propositions complétives en latin*, Leuven, Paris, Peeters.

TOURATIER, Christian, 1994, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve. Peeters.

VAN LAER, Sophie, 2014, « *Vt* causal en latin : quelle relation de causalité? », in : A. Morel-Alizon & J.-F. Thomas (éds.), *La causalité en latin*, Paris, L'Harmattan, 109-136.